

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR24.06PR**

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 1'500'000.- pour financer
le projet de construction d'une ligne électrique moyenne tension de forte
capacité entre le poste principal de Romande Energie situé à la rue de
Montagny et le poste source de Pierre-de-Savoie**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 26 mars 2024.

Elle était composée de Madame Marceline MILLIOUD et Messieurs Jean-David CHAPUIS, Olivier DI PRINZIO, Mathias ORTEGA, Olivier MAIBACH, Philippe PAVID, Bart WIND et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Messieurs Benoist GUILLARD, Municipal, Jean-Michel GERMANIER, Chef de service, Gaël ZBINDEN, Resp. dép. réseaux de distribution, Jean-Marc SUTTERLET, Chef de section électricité-multimédia et Olivier FLÜCKIGER, Chef de projets électricité-multimédia. Nous les remercions pour leur présentation claire et précise.

Description du Projet

Il s'agit de la première des trois étapes visant à terme le remplacement du point d'injection de Romande Energie, y compris la ligne MT 40kV Pierre-de-Savoie, qui devront être mis hors service dès 2025, ce niveau de tension étant devenu obsolète. Afin de permettre la continuation de la sécurité N-1 du réseau, ce point d'injection sera remplacé temporairement par une ligne 21kV.

Coût Total du Projet

- Le coût total du projet est estimé à CHF 1'500'000.-.
- C'est une somme significative qui nécessite une gestion financière prudente et stratégique.

Sources de Financement

- Les fonds proviendront principalement de la trésorerie générale de la Ville d'Yverdon-les-Bains.
- Cela démontre l'engagement de la Municipalité envers l'amélioration de ses infrastructures sans dépendre excessivement de dettes externes ou de financements par des tiers.

- Ce financement interne permet une plus grande maîtrise sur la réalisation et le calendrier du projet.

Budget et Allocation des Ressources

- Le budget couvrira la construction physique de la ligne, l'achat et l'installation d'équipements technologiques avancés, la rémunération du personnel technique et les coûts administratifs.
- Un poste particulier est réservé pour les imprévus, assurant des fonds supplémentaires en cas de dépassements de coûts non anticipés.

Amortissement et Retour sur Investissement

- Le coût du projet sera amorti sur une période de 35 ans, correspondant à la durée de vie estimée de la nouvelle infrastructure.
- L'amortissement se fera via des annuités fixes, simplifiant la planification budgétaire annuelle.
- Ce processus permet de répartir le coût sur plusieurs générations d'utilisateurs, une pratique équitable en termes de politique financière publique.

Impact Financier à Long Terme

- Le projet est considéré comme un investissement pour l'avenir de la Ville, prévenant des coûts élevés associés à des pannes fréquentes sur un réseau obsolète.

En gérant l'aspect financier de manière prudente et prospective, le projet vise à assurer sa viabilité à long terme tout en minimisant l'impact fiscal immédiat sur les citoyens.

Risques

Actuellement la Ville est alimentée par 2 points d'injections : 21kV et 40kV, les 2 sis à la rue de Montagny. La suppression de l'alimentation 40 kV impliquera la suppression de 1 point.

Le dernier tronçon de la ligne de 21kV n'est pas redondant. Une rupture de cette ligne (chute de câble ou pylône, ou acte malveillant) priverait la Ville de toute alimentation électrique. Cette situation durera tant que les besoins en puissance restent inférieurs à 32 MVA, estimée jusqu'à 2030. Dès que cette puissance sera atteinte, une 2ème ligne 40kV sera installée par Romande Energie.

Dès lors une discussion hors SEY a eu lieu sur l'opportunité d'avoir une ligne d'alimentation par une autre société, tel que GroupeE par exemple et partant de ne pas dépendre d'une société en l'occurrence Romande Energie.

Conclusions :

Le projet de construction de la nouvelle ligne de 21 kV à Yverdon-les-Bains est un investissement stratégique pour moderniser l'infrastructure électrique de la Ville. Avec un coût total de CHF 1'500'000.- financé principalement par la trésorerie générale de la Ville, le projet vise à augmenter l'efficacité énergétique, à assurer une distribution électrique fiable et à intégrer des technologies avancées pour une meilleure surveillance et régulation du réseau.

À long terme, ce projet représente un investissement dans l'avenir de la Ville en prévenant des coûts élevés associés à des pannes sur un réseau obsolète.

En résumé, ce projet positionne Yverdon-les-Bains vers une Ville plus moderne, efficace et durable sur le plan énergétique, soutenant son développement économique et sa responsabilité environnementale.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter les conclusions de ce préavis.

Yverdon-les-Bains, le 29.04.2024



Christophe LOPERETTI, Président de la commission